



Cible : Non-résidents, professions à risques, professions médicales et les sportifs professionnels



Profil optimal : 25 - 35 ans et 45 – 59 ans



Adhérent

- ✓ Personne Physique
- ✓ Personne Morale



Territorialité : France Continentale (pour toutes garanties) - Corse, DOM/TOM et autres pays (conditions spécifiques)



Type de prêt et Objet de financement

Type de prêt	Objet de financement
✓ Prêt amortissable	✓ Résidence principale
✓ Prêt relais	✓ Résidence secondaire
✓ Prêt In Fine	✓ Travaux
✓ Prêt à taux zéro	✓ Crédit à la consommation
	✓ Prêt professionnel
	✓ Investissement locatif
	✓ Restructuration de crédit



Contact Partenaire : 01 88 32 35 88
Contact Service Client : 08 11 69 07 62

POINTS FORTS

- Innovant : Une garantie Perte de licence pour les sportifs professionnels
- Une Option invalidité professionnelle dès 15% (pour les professions médicales)
- Une territorialité étendue (non-résidents et expatriés éligibles aux garanties décès/PTIA)
- Un positionnement tarifaire attractif pour la cible (25 - 35 ans) et (45-59 ans), accessible en CRD et CI
- Réduction de 10% pour les capitaux > à 500 K€ avec toutes garanties sauf PL

MONTANTS ASSURABLES

- Min : 18 000 €
- Max : 10 000 000 €

GARANTIES

OBLIGATOIRES & COMPLEMENTAIRES

- ✓ Décès / PTIA
- ✓ Invalidité Permanente Totale (IPT) (*Prestation en rente ou en capital*)
- ✓ Invalidité Permanente Partielle (IPP)
- ✓ Incapacité Temporaire Totale (ITT)
- ✓ Invalidité professionnelle (IP PRO)

OPTIONS

- ✓ Rachat des affections psy (sans condition d'hospitalisation)
- ✓ Rachat des affections dos (sans condition d'hospitalisation)
- ✓ Perte de licence (pour les sportifs professionnels)

FORMALITES MEDICALES SIMPLIFIEES

ENCOURS	AGE	FORMALITES	DUREE DE VALIDITE
Jusqu'à 450 000€	60 ans	QSS	12 mois
Jusqu'à 250 000€	65 ans	QS	12 mois

LIMITES D'AGE

	Assurés hors sportifs pro		Assurés sportifs pro	
	ADHESION	FIN DE GARANTIE	ADHESION	FIN DE GARANTIE
DC	85 ans	90 ans	34 ans	35 ans
PTIA/ITT/IPT/IPP/MNO	67 ans	70 ans	34 ans	35 ans